



## Harcèlement, quelles preuves ?

Par **Caroline**, le **27/04/2011** à **18:46**

Bonjour,

Tout d'abord merci à ceux qui prendront le temps de me lire, et peut être de me répondre.

Mon ex petit copain a reçu, sur une période de 8 mois, 3 emails anonymes me concernant. Ces courriels sont envoyés par une personne qui souhaitait mettre un terme à notre relation, puis aujourd'hui à notre amitié. Je pense avoir identifié la personne qui est à l'origine de ces courriers, avec une faible marge d'erreur, sur la base des fautes d'orthographe qui sont présentes dans les courriers électroniques et d'autres recoupements. Récemment, les choses ont pris une tournure un peu plus inquiétante, même si ils ne contiennent pas de menaces, les mails laissent présager une personnalité étrange et un aspect un peu "vengeur" dans la démarche de leur auteur. Je souhaite désormais que cela cesse.

Avec cette tournure particulière, j'ai été très destabilisée et j'ai arrêté mes études. Je me suis isolée, je n'ai presque plus de contact avec la plupart de mes amis parce que je n'ai pas envie de les soupçonner d'être à l'origine de ces messages. Si je n'ai plus de contact avec personne, je me dis que les mails devraient cesser, mais ça n'est pas une solution durable...

La position de victime de harcèlement est particulière et je porte sans doute une forme de responsabilité, mais je pense néanmoins qu'il y a une forme de préjudice compte tenu des conséquences sur ma vie.

Quelle serait la valeur d'une analyse orthographique et syntaxique faite par un spécialiste devant un tribunal ? Je suis étudiante et mes parents ne me donnent plus d'argent, puis-je bénéficier d'un avocat gratuit si c'est moi qui porte plainte ? Devrais-je commencer par porter plainte ou par rencontrer un expert qui analyse les mails et me confirme qu'ils portent la trace de l'écriture de la personne soupçonnée ? Peut être qu'ensuite, je pourrais envisager de

porter plainte directement contre cette personne, cela entrainerait peut-être une plus grande réaction des services de police ?

Je n'ai pas entrepris de démarches plus tôt car je pense que porter plainte contre X n'entrainera pas vraiment d'enquête. Je pense également que les services de police ont mieux à faire que de traiter une histoire de harcèlement comme la mienne, qui est, vue de l'extérieur, futile, je le conçois. Simplement, je suis aujourd'hui dans une situation d'isolement social et d'échec scolaire du fait de ces courriers. Je ne souhaite pas gagner de l'argent, simplement que justice soit faite.

Par **mimi493**, le **27/04/2011 à 18:55**

[citation]Quelle serait la valeur d'une analyse orthographique et syntaxique faite par un spécialiste devant un tribunal ? [/citation] je pourrait dire nulle mais c'est très en dessous de la réalité :)

Déjà le contenu d'un mail n'est pas prouvable (vous pouvez l'avoir changé, sauf signé PGP). Seules les entêtes permettent via l'IP/date/heure de trouver, de quelle connexion internet, il a été émis (et s'il a été malin en utilisant un proxy ou un serveur mail anonymisant à l'étranger ...)

Donc commencez par regardez les entêtes et voir d'où vient le mail

Par **Caroline**, le **27/04/2011 à 19:17**

J'ai déjà effectué ces recherches.

Les mails sont envoyés via un site américain qui crée des adresses mails actives quelques heures, avant de les désactiver automatiquement. C'est un site spécialisé dans l'anonymisation de messages électroniques. En poussant mes recherches a la limite de la légalité (je ne préciserais pas de quel côté), j'ai découvert que l'expéditeur des mails utilise un logiciel supplémentaire, nommé Tor. Utilisé souvent par des militants politiques, il empêche de retrouver l'adresse ip de quelqu'un.

La personne soupçonnée écrit toujours :

"Comme ça!" au lieu d'écrire "Comme ça !"

De toutes les personnes avec qui je converse via email ou via messagerie instantanée (j'ai passé des heures à vérifier) il n'y a qu'une seule personne qui commet cette faute. De plus, il y a de très nombreux points d'exclamation, et cela est un trait caractéristique de l'écriture de la personne qui m'envoie les emails.

Qui plus est, il se trouve je me suis, par le passé, disputée avec la personne en question et avais mis fin à notre amitié. Elle s'était montrée physiquement agressive (intimidation) et psychologiquement instable à l'époque, avec une dynamique paranoïaque. Je lui avait donc expliquée que je ne souhaitais pas continuer à recevoir de ses nouvelles.

J'ai contacté la personne par téléphone, mais elle nie être à l'origine des mails. En attendant, ça continue...

Par **mimi493**, le **27/04/2011** à **23:58**

[citation]En poussant mes recherches a la limite de la légalité (je ne préciserais pas de quel côté),[/citation] rechercher l'IP émettrice n'a rien d'illégal.

Donc vous ne pourrez jamais prouver quoi que ce soit. Si vous portez plainte, ça risque de s'arrêter là (ils ne feront pas une commission rogatoire internationale pour ça et même s'il le faisait, le prestataire américain ne donnera jamais les infos sans un procès le condamnant à le faire)

[citation]"Comme ça!" au lieu d'écrire "Comme ça !" [/citation] ce qui est le cas de millions de gens, qui ne mettent pas d'espace, à la mode anglaise, avant le point d'exclamation. ça ne prouve rien du tout. C'est courant de voir ça

[citation]De plus, il y a de très nombreux points d'exclamation[/citation] extrêmement courant, c'est très à la mode !!!